

Exercice 1992 - Ouverture de crédits d'investissement

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : Depuis l'année 1986, la Ville de Besançon adopte son budget primitif au cours du premier semestre de l'exercice auquel il s'applique. Cette procédure sera reconduite pour l'exercice 1992.

La Loi d'Amélioration de la Décentralisation n° 88.13 du 5 janvier 1988 prévoit dans son article 15 que «jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 31 mars, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, le Maire peut, sur autorisation du Conseil Municipal, engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. Les crédits correspondants sont inscrits au budget lors de son adoption».

En conséquence, je propose au Conseil Municipal d'ouvrir dès à présent, au budget primitif 1992 divers crédits d'investissement indispensables à la poursuite d'opérations en cours ou à la réalisation d'opérations urgentes et dont le financement est inscrit au projet de budget 1992. Le détail de ces ouvertures figure au tableau ci-après :

Imputations 1992	Libellés	Rappel crédits votés au BP 1991	Montant crédits à ouvrir au BP 1992
	BUDGET PRINCIPAL		
900.0/2140.00510.20500	Services Administratifs - Mobilier et matériel administratifs - Domaine de l'administration	93 000,00	23 250,00
900.0/2147.91031.20500	Services Administratifs - Autre matériel, outillage et mobilier - Modernisation de l'atelier d'imprimerie		1 044 000,00
900.0/232.00510.33000	Services Administratifs - Travaux de bâtiments - Domaine de l'administration	167 000,00	33 000,00
900.1/2144.00517.56000	Service d'Incendie - Matériel d'incendie ou de défense civile - Domaine de la sécurité	570 610,00	100 000,00
900.1/2144.00517.33000	Service d'Incendie - Matériel d'incendie ou de défense civile - Domaine de la sécurité	62 000,00	12 000,00
900.1/2150.00517.56000	Service d'Incendie - Matériel de transport routier - Domaine de la sécurité	212 000,00	50 000,00
900.1/232.00517.33000	Service d'Incendie - Travaux de bâtiments - Domaine de la sécurité	403 000,00	40 000,00
900.4/232.89133.33000	Édifices culturels - Travaux de bâtiments - Travaux dans les édifices culturels	550 000,00	137 000,00
901.0/2147.00511.32000	Équipement en moyens techniques - Autre matériel, outillage et mobilier - Domaine du parc automobile et matériels divers	950 000,00	230 000,00
901.0/2150.00511.32000	Équipement en moyens techniques - Matériel de transport routier - Domaine du parc automobile et matériels divers	5 000 000,00	500 000,00
901.12/233.89039.30900	Éclairage public et signalisation - Travaux de voies et réseaux - Conformité et centralisation du réseau éclairage public	1 200 000,00	200 000,00
901.12/233.89040.30900	Éclairage public et signalisation - Travaux de voies et réseaux - Extension et modernisation du réseau éclairage public	1 000 000,00	250 000,00

Imputations 1992	Libellés	Rappel crédits votés au BP 1991	Montant crédits à ouvrir au BP 1992
902.7/232.89041.30900	Réseaux câblés - Travaux de bâtiments - Installations téléphoniques intérieures	65 000,00	20 000,00
903.1/2142.00502.33000	Écoles du premier degré - Mobilier et matériel scolaires - Domaine de l'enseignement	102 000,00	25 000,00
903.1/232.00502.33000	Écoles du premier degré - Travaux de bâtiments - Domaine de l'enseignement	2 030 000,00	507 000,00
903.1/232.00502.30900	Écoles du premier degré - Travaux de bâtiments - Domaine de l'enseignement	400 000,00	75 000,00
903.51/232.00506.33000	Salles de sports - Travaux de bâtiments - Domaine des sports	195 000,00	48 000,00
903.61/2169.00509.52020	Musées (Granvelle) - Oeuvres et objets d'art - Domaine de la culture	100 000,00	60 000,00
903.63/232.00509.33000	Bibliothèques - Travaux de bâtiments - Domaine de la culture	82 000,00	20 000,00
903.64/232.00509.33000	Salles de spectacles - Travaux de bâtiments - Domaine de la culture	138 000,00	27 000,00
903.69/232.00509.33000	École des Beaux-Arts - Travaux de bâtiments - Domaine de la culture	423 000,00	84 000,00
903.90/232.90007.33000	Animation de quartiers - Travaux de bâtiments - Bâtiments animation socio-culturelle	220 000,00	55 000,00
903.91/232.90006.33000	Vie associative et vie des quartiers - Travaux de bâtiments	180 000,00	36 000,00
903.92/2147.00509.00201	Musique municipale - Autre matériel, outillage et mobilier - Domaine de la culture	43 000,00	10 000,00
904.6/232.00504.33000	Établissements pour enfants - Travaux de bâtiments - Domaine de l'action sociale	260 000,00	52 000,00
904.9/232.00504.33000	Autres équipements sanitaires et sociaux - Travaux de bâtiments - Domaine de l'action sociale	235 000,00	47 000,00
906.4/2147.00511.33000	Ateliers municipaux - Autre matériel, outillage et mobilier - Domaine du parc automobile et matériels divers	590 000,00	147 000,00
906.4/2147.00511.32000	Ateliers municipaux - Autre matériel, outillage et mobilier - Domaine du parc automobile et matériels divers	200 000,00	20 000,00
906.4/235.00511.32000	Ateliers municipaux - Autres travaux communaux - Domaine du parc automobile et matériels divers	200 000,00	10 000,00
906.90/2147.00507.32000	Déchets urbains - Autre matériel, outillage et mobilier - Domaine de l'environnement et des espaces verts	750 000,00	200 000,00
906.90/2147.83006.32000	Déchets urbains - Autre matériel, outillage et mobilier - Fonds de renouvellement UIOM (BP 1991 : 450 000 F + BS 1991 : 1 840 000 F = 2 290 000 F)	450 000,00	570 000,00
908.6/232.00510.33000	Ensembles et groupes immobiliers - Travaux de bâtiments - Domaine de l'administration	700 000,00	140 000,00
908.6/232.81009.30900	Ensembles et groupes immobiliers - Travaux de bâtiments - Mise en conformité des installations électriques	200 000,00	40 000,00

Imputations 1992	Libellés	Rappel crédits votés au BP 1991	Montant crédits à ouvrir au BP 1992
908.6/232.81010.30900	Ensembles et groupes immobiliers - Travaux de bâtiments - Mise en conformité des installations de chauffage	100 000,00	20 000,00
908.6/232.84005.30900	Ensembles et groupes immobiliers - Travaux de bâtiments - Télématique pour la gestion des chaufferies	190 000,00	30 000,00
908.6/232.00510.30900	Ensembles et groupes immobiliers - Travaux de bâtiments - Domaine de l'administration	550 000,00	100 000,00
	Autres crédits hormis ceux inscrits au chapitre 925 (crédits afférents au remboursement de la dette)	100 264 100,00	
	Total Budget Principal	118 874 710,00 x 25 %	4 962 250,00
	Limite des 25 %	29 718 677,00	
	ASSAINISSEMENT		
893/2315.88800.30800 (ancien article 2364)	Assainissement - Installations techniques, matériel et outillage industriels - Travaux d'extension à 200 000 équ./h	20 000 000,00	7 800 000,00
893/2315.00513.30800 (ancien article 2371)	Installations techniques, matériel et outillage industriels - Domaine de l'assainissement	900 000,00	200 000,00
	Autres crédits hormis ceux inscrits à l'article 925 (crédits afférents au remboursement de la dette)	11 820 000,00	
	Total Budget Assainissement	32 720 000,00 x 25 %	8 000 000
	Limite des 25 %	8 180 000,00	
Total général des crédits d'investissement du BP 1992 votés par anticipation			12 962 250,00

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, l'Assemblée Communale, à l'unanimité, adopte les propositions du Rapporteur.